

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 79 (1953)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Prix du numéro : Fr. 1.40
Abonnements et n°s isolés
par versement au cpte de
ch. postaux Bulletin techni-
que de la Suisse romande
N° II. 5775, à Lausanne.

Rédaction
et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chauderon 475

Administration
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitoux, architecte, à Lausanne ; Secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg : MM. P. Joye, professeur ; † E. Lateltin, architecte — Vaud : MM. F. Chenaux, ingénieur ; H. Matti, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. L. Archinard, ingénieur ; Cl. Grosgrin, architecte ; E. Martin, architecte ; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. J. Dubuis, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitoux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.
(ASSA)



5 Rue Centrale. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Production et consommation d'énergie électrique en Suisse pendant l'année hydrographique 1951/52.* Extrait du communiqué de l'Office fédéral de l'économie électrique, Berne. — **BIBLIOGRAPHIE.** — **SERVICE DE PLACEMENT.** — **DOCUMENTATION GÉNÉRALE.** — **NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.**

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE EN SUISSE pendant l'année hydrographique 1951/52

Extrait du communiqué de l'Office fédéral de l'économie électrique, Berne¹

Résultats de la statistique établie pour l'année hydrographique écoulée, s'étendant du 1^{er} octobre 1951 au 30 septembre 1952, comparés à ceux d'exercices antérieurs.

I. Production et consommation globales

1. Consommation d'énergie électrique

L'année hydrographique comprise entre le 1^{er} octobre 1951 et le 30 septembre 1952 a été caractérisée par une activité soutenue de plein emploi. La consommation dans le pays sans les chaudières électriques et l'énergie de pompage atteignit un nouveau record avec 5549 millions de kWh en hiver, 5582 en été, soit 11 131 millions de kWh au total. Mais tandis que, durant le semestre d'hiver (première moitié de l'année hydrographique), l'accroissement de la consommation par rapport à l'exercice précédent se chiffrait encore à 502 (année précédente 811) millions de kWh, soit 9,9 %, le semestre d'été présentait déjà un certain fléchissement avec 200 (645) millions de kWh ou 3,7 %. Cette perte de vitesse de l'accroissement intervenue en été 1952 est due à la faible augmentation de la consommation

pour les usages industriels et pour la traction. Pour autant que la consommation d'énergie électrique peut être prise comme indice de la conjoncture économique, le développement constaté permettrait de conclure que l'intensification subite de notre vie économique, intervenue à la suite du conflit de Corée, aurait atteint son maximum en été 1951, soit au bout d'une année environ, et que, depuis, l'activité industrielle s'est à peine accrue.

Pour toute l'année hydrographique, la consommation s'est donc accrue de 702 (1456) millions de kWh ou de 6,7 %. Le groupe des usages domestiques et de l'artisanat vient en tête avec une augmentation de 316 (370) millions de kWh ou de 8,4 %, suivi par l'industrie, avec 231 (849) millions de kWh ou 5,5 % et la traction, avec 46 (102) millions de kWh ou 4,3 %.

Si l'on admet égale à 100 la consommation en 1930/31, année où la statistique a commencé, on obtient le tableau suivant qui illustre le développement de cette consommation au cours des années :

¹ Le Bulletin de l'Association suisse des électriciens, numéro 6, 1953, donne, en plus des précisions reprises ici, d'intéressantes indications relatives à l'économie et à la situation financière des entreprises électriques (Réd.).